sotugar

EMGN

EURO-MEDITERRANEAN GUARANTEE NETWORK

Conférence Annuelle de l'EMGN
24 Janvier 2022

L'Avenir des Systèmes de Garantie des Crédits en Méditerranée
Opportunités pour un Rôle Renforcé

BEN HATIRA TAHAR
CEO & General Manager SOTUGAR Tunisie

EMGN
EURO-MEDITERRANEAN GUARANTEE NETWORK

Conférence annuelle de l'EMGN 24 Janvier 2022

Plan

1. Introduction
2. Les efforts consentis
3. L’après Covid ?

1. Introduction

- Persistance des éléments de la crise et croissance économique très faible.
- Les difficultés des entreprises perdurent, les besoins de soutien , d'appui et de relance sont grandissants malgré les efforts consentis.

1. Les efforts consentis

- Mise en place de mesures fiscales et financières en faveur des entreprises.

- Différé de paiement des charges sociales et fiscales.
- Report des échéances de crédit pendant la période 2020 – 2021 avec reconduction de la garantie, sans effets sur le classement en matière de risque.
- Mise en place d'une ligne budgétaire de refinancement des crédits de 300MDT / 100M $.
- Bonification des taux d'intérêt des crédits aux entreprises.

2. Les efforts consentis

- Mise en place de mesures fiscales et financières en faveur des entreprises.

- Mise en place de deux mécanismes de garantie dont un est dédié au secteur touristique avec l'appui de la Kfw.
- Mise en place des crédits avec des conditions concessionnelles :
  - 4000 MDT / 1,4M$ de crédits de soutien ont été dispensés.
  - Dont 1200 MDT / 0,43M$ sont passé par les mécanismes de garantie mis en place à l'occasion de la crise pour plus de 2600 professionnels et entreprises.

3. L'après Covid ?

- En 2018 / 2019 la SOTUGAR était réflexion avec la Banque Mondiale pour améliorer l'offre de garantie :
  - Elargissement du champs et périmètre des activités éligibles;
  - Digitalisation des processus;
  - Garantie Partielle de Portefeuille automatisé;
  - Indemnisation à première demande de 70% de la quotité garantie.

3. L'après Covid ?

- Le projet a été quelque peu retardé par l'épidémie du Covid en 2020 - 2021.
- Il sera remis en production au premier trimestre de l'année 2022, pour les financements de création et de développement des TPME.

3. L'après Covid ?

Pour les opérations de restructuration, d'appui et relance des TPME post Covid:

- La Banque Centrale de Tunisie, le Ministère des Finances et la SOTUGAR réfléchissent à une nouvelle Ligne de Financement des opérations de rééchelonnement, restructuration et de consolidation des impayés de crédits des TPME.

3. L'après Covid ?

- Crédits à des taux bonifié.
- Garantie des financements de restructuration avec des conditions améliorées :
  - Quotités de garantie élevées : 60% - 70% au lieu de 50%;
  - Niveau de STOP LOSS attractif : 25% au lieu de 15% à 20%;
  - Coût faible de la garantie : 1% au lieu de 1,9% à 2,6%.

Merci pour votre attention